

**VŒU RELATIF AU COMPLEMENT DE FINANCEMENT DES CONSEILS  
DEPARTEMENTAUX AU TITRE DE LA COMPENSATION DE L'APA DIT « GESTE 24 »**

La loi de Financement de la Sécurité Sociale, adoptée en 2024, prévoit la mise en œuvre d'un complément de financement des Conseils Départementaux à hauteur de 150 millions d'€. Baptisée « Geste 24 », cette mesure avait vocation à apporter un soutien complémentaire et limité aux Départements, en faveur des politiques de l'autonomie.

Produit des négociations entre l'Etat et l'Association des Départements de France, un accord de répartition de cette enveloppe avait été entériné par l'ensemble des parties. Il prévoyait de porter l'ensemble des Départements de France à 42% de taux de couverture par la Solidarité Nationale des dépenses liées à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Le dispositif en question ne concerne donc que les Départements dont le taux est inférieur à ce taux moyen, ce qui est le cas de l'Ille-et-Vilaine, dont le taux (35%) est aujourd'hui parmi les plus bas.

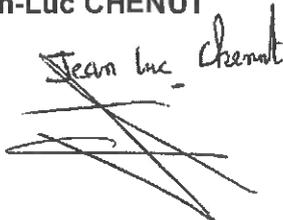
Si ce Geste 24 ne saurait à lui seul régler la problématique du modèle de financement de la dépendance, ce n'en est pas moins une mesure indispensable au regard des difficultés économiques critiques que rencontrent les Départements. Ainsi, pour le Département d'Ille-et-Vilaine, cela représente une dotation de 8 millions d'€ qu'elle tient pour acquise au regard des engagements pris par Madame Catherine Vautrin, alors Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Santé.

A ce jour, l'Etat n'a toujours pas confirmé la promesse faite aux Départements, qui n'ont à ce stade avancé de l'exercice budgétaire 2024, aucune visibilité sur son devenir alors même que des réponses, mêmes partielles, sont attendues en urgence par les acteurs du secteur. Cette attente et les incertitudes qu'elles soulèvent interrogent sur la crédibilité de la parole de l'Etat.

**Aussi, l'Assemblée Départementale demande à l'Etat de confirmer sans délai ses engagements dans le cadre du Geste 24 en versant en 2024 la dotation due aux Départements concernés, dont l'Ille-et-Vilaine fait partie.**

**Groupe de Gauche, Socialiste et Citoyen**

**Jean-Luc CHENUT**



**Armelle BILLARD**



**Ludovic Coulombel**



**Groupe Ecologiste Fédéraliste et Citoyen**

**Sylvie QUILAN**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Groupe Territoires Unis et Solidaires**

**Béatrice DUGUEPEROUX-HONORE**

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized, somewhat abstract shape with a long horizontal stroke extending to the right.